



N° 021 /2025/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) informe les parties prenantes à l'élection des conseillers municipaux de 2025 que, pour des raisons liées aux contraintes techniques, la date de clôture de dépôt des dossiers de candidature est prorogée jusqu'au mardi 03 juin 2025 à 23h59.

Le président de la CENI remercie tous les candidats pour leur franche collaboration en vue de la réussite de ce processus électoral.

Fait à Lomé, le 01 JUIN 2025



Le président


Dago YABRE